

Règlement de l'école

New Artistic'School

- 10 élèves minimum par cours et 14 maximum pour la danse et théâtre et 5 élèves minimum par cours et 8 maximum pour le chant et l'expression scénique.
- Les élèves devront se présenter dans les cours en tenue de sport pour la danse.
- Les élèves devront attendre leur cours dans le vestiaire.
- Ne pas laisser d'objet de valeur dans le vestiaire (nous déclinons toutes responsabilités de vols dans le vestiaire).
- Les portables sont interdits dans les différentes activités
- Les chewing-gums sont interdits dans les cours.
- Les élèves devront être à l'heure dans les cours, une fois le cours commencé aucun élève ne sera accepté sauf exception et raison valable (justificatif des parents).
- Toutes absences devront être justifiées par un appel, SMS ou mail des parents à l'école et les professeurs devront avertir les parents de leurs absences.
- Les problèmes de comportement feront l'objet d'une convocation des parents.
- Le paiement de la saison doit se faire en début d'année et sera encaissé chaque mois, trimestres, ou à l'année.
- Toute saison entamée est dû, aucun remboursement ne sera effectué sauf sur certificat médical, cause de déménagement de la région ou évènement exceptionnel indépendant de notre volonté qui nous obligerait à fermer l'école (crise sanitaire... ect), dans ce dernier cas le remboursement se fera sous forme d'avoir pour la saison d'après si les cours ne peuvent pas être rattrapés.
- Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception

Signature des parents